

>>> 23 août 1912, chercha, lui aussi, les mots pour décrire cette grâce mystique. C'était le matin. Il avait célébré la messe, seul, dans l'église de Pietrelcina. Il faisait son action de grâces. Trois jours plus tard, il écrira au père Agostino, un de ses directeurs spirituels : « *Tout à coup je sentis mon cœur blessé par un dard de feu [dardo di fuoco] si vif et ardent que je crus en mourir.* » Padre Pio avait du mal à décrire la sensation ressentie. Il la comparait à un embrasement : « *Les mots me manquent pour vous faire comprendre l'intensité de cette flamme [...] l'âme, victime de ces consolations, devient muette. Il me semblait qu'une force invisible m'immergeait complètement dans ce feu... Mon Dieu, quel feu ! Quelle douceur !* » Dans cette même lettre, il ajoutait, en français cette fois : « *Mon cher Père, à présent Jésus a retiré son javelot de feu, mais la blessure est mortelle...* »

## ” Padre Pio a-t-il fait un plagiat en reprenant, en français et sans citer son nom, les mots de sainte Thérèse ?

Cette phrase en français, personne ne l'a remarqué jusqu'ici, est le décalque presque littéral de l'expression que l'on trouve dans l'*Histoire d'une âme* de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus, lorsqu'elle décrit la grâce de la transverbération qu'elle a connue elle aussi. L'ouvrage avait été publié pour la première fois en 1898. Padre Pio a-t-il fait un plagiat en reprenant, en français et sans citer son nom, les mots de sainte Thérèse ? Ou pire, aurait-il inventé cet épisode en s'inspirant de ce qu'il a lu dans les écrits de la sainte ? Il y a eu plutôt, là aussi, identification. Il a vécu une expérience mystique nouvelle, difficile



Couverture de l'*Histoire d'une âme* écrite par elle-même de sainte Thérèse de Lisieux : sa description de son expérience mystique servit à d'autres.

à décrire dans des termes adéquats. Il a trouvé dans l'*Histoire d'une âme* des expressions qui correspondaient à ce que lui-même avait vécu et il les a utilisées. Le fait qu'il reproduise les termes en français indique bien qu'il s'agit d'une citation, même si Padre Pio n'éprouve pas le besoin, comme un érudit, de donner la référence. Le livre de sainte Thérèse avait pu lui être prêté par un de ses directeurs spirituels (le père Benedetto ou le père Agostino) [8].

### UN SUPPLEMENTUM NÉCESSAIRE

En contrepoint de la Tribune libre publiée par le père de Blighnières, on peut lire la lettre adressée en 2021 à la revue *Tu es Petrus*, par dom Hervé Courau, alors père abbé de Triors. Dans cette très intéressante lettre relative à Marthe Robin, dom Courau évoque les hypothèses du père De Meester et les relations que la mystique de Châteauneuf-de-Galaure a eues avec les abbayes de Fontgombault et de Triors (9). Dom Courau relève notamment que le père De Meester, chargé d'examiner les écrits de Marthe

Robin en 1988, « *n'a pas eu accès aux témoignages déposés dans le cadre du Procès, positifs de façon quasiment unanime (plus de 800), ni aux dépositions des témoins qui constituent la matière principale du procès.* »

En conclusion de sa Tribune libre, le père de Blighnières estime aujourd'hui : « *Le mouvement des révélations et des mises au point qui s'accomplit sur ce dossier est salutaire. Il illustre l'importance d'une solide crédibilité, fondée sur des enquêtes médicales et canoniques indubitables, pour l'acceptation de "phénomènes extraordinaires".* »

Nul doute que la multitude des livres critiques et accusateurs sur Marthe Robin et les Foyers de charité parus depuis l'étude du père De Meester, et la suspension de la cause de béatification, obligent le Dicastère des Causes des Saints à reprendre l'enquête sur de nombreux points et à publier un *Supplementum*.

Yves Chiron ♦

1. Virginie Larousse, « Marthe Robin, sainte ou faussaire ? », *Le Monde*, 12, 13, 14, 15 et 16 août 2025.
2. P. Louis-Marie de Blighnières, « À propos de Marthe Robin », *L'Homme Nouveau* n° 1838, 13 septembre 2025, p. 14-16 (5 € le numéro, à commander à L'Homme Nouveau, 49 rue Lamartine, 78000 Versailles).
3. Gabriel de Seinemont, « Que faut-il penser des Foyers de Charité ? », *Forts dans la Foi*, n° 48, 1977, p. 419-445.
4. J'ai évoqué plusieurs d'entre eux dans *Aletheia*, n° 299, 30 octobre 2020 et n° 306, 23 mai 2021.
5. *Éléments sur la vie de Marthe Robin et son procès de canonisation*, 15 pages, publié sur le site de la postulation : [www.martherobin.com](http://www.martherobin.com).
6. Giandomenico Mucci, « Santa Gemma Galgani e San Pio da Pietrelcina. Plagio o identificazione ? », *La Civiltà Cattolica*, n° 3670, 17 mai 2003, p. 362-369.
7. Yves Chiron, *Enquête sur les phénomènes mystiques et extraordinaires*, Éditions Mame, 2025, p. 20-21.
8. *Id.*, p. 23-24.
9. *Tu es Petrus*, n° XXX, printemps 2021, p. 98-103 (10 € le numéro, à commander au Secrétariat des amis de la Fraternité Saint-Pierre, 5 rue Mac Donald, 18000 Bourges).

Pour lire la lettre *Aletheia*, contacter  
Yves Chiron : [chiron.yves@orange.fr](mailto:chiron.yves@orange.fr)